



## LE POINT SUR *le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme*

Avec 700 millions de voyageurs internationaux et un chiffre d'affaires total de plusieurs milliards de dollars par an, le secteur des loisirs et du tourisme constitue l'une des activités économiques mondiales les plus dynamiques. Le tourisme est un moteur de création d'emplois et de revenus et, notamment dans les pays pauvres, un vecteur de développement.

Cependant, à l'heure actuelle, il ne suffit plus de créer des emplois sans se préoccuper de leur qualité et des répercussions sociales et écologiques du tourisme sur les régions vulnérables. Un nombre croissant d'organisations, dont les principaux acteurs du secteur du tourisme, sont de plus en plus conscientes des risques et adoptent une attitude plus responsable.

Du fait des problèmes sociaux qui caractérisent ce secteur, il est particulièrement approprié de se pencher sur les défis qu'il présente en matière d'emploi et de développement, tels que promotion par sexe, emploi des jeunes, travailleurs migrants et travail des enfants – autant d'aspects qui sont au cœur de l'agenda pour le travail décent de l'OIT. Il en va de même pour les problèmes liés au taux élevé d'emplois à temps partiels, temporaires, occasionnels ou saisonniers; au taux élevé – et croissant – de sous-traitance et de recours à des services extérieurs, qui s'accompagne de répercussions possibles sur les conditions de travail des travailleurs concernés, et au taux très faible de syndicalisation dans ce secteur.

### *Rencontre de l'OIT sur le tourisme après le 11 septembre*

Le développement durable du tourisme a été plus que jamais remis en question après les événements du 11 septembre, qui ont déclenché un ralentissement des voyages dépassant 10% dans le monde et atteignant 30% dans certains pays. L'emploi dans le secteur a souffert en conséquence. Des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs du monde entier se sont réunis au BIT en octobre 2001 pour envisager des moyens d'atténuation de l'impact social de la crise: réduction des coûts pour les entreprises touristiques, formation des travailleurs, consultation entre les partenaires sociaux. On essaie actuellement de mettre au point des outils qui permettraient d'éviter les conséquences sociales négatives de toute instabilité dans le secteur du tourisme.

### *Chiffres édifiants*

- Au cours des 20 prochaines années, le nombre de voyageurs internationaux va passer de 700 millions à 1,6 milliard, c'est-à-dire plus du double.
- Le secteur affichait une croissance mondiale de plus de 4% par an avant les attaques du 11 septembre aux États-Unis, et il se rétablit rapidement.
- En 2001, les voyageurs et touristes internationaux ont dépensé quelque 463 milliards de dollars sur les lieux de leurs destinations.
- Plus de 200 millions d'hommes et de femmes sont employés dans le secteur mondial du voyage et du tourisme, soit 8% environ de la main-d'œuvre mondiale totale.
- Dans le secteur du tourisme, 70% des effectifs sont féminins et la moitié des travailleurs sont âgés de 25 ans ou moins.
- Un emploi dans le secteur direct du tourisme engendre approximativement 1,5 emploi supplémentaire (indirect) dans les activités économiques liées au tourisme.
- Dans le monde entier, le travail de 13 à 19 millions de jeunes de moins de 18 ans est lié au tourisme.
- On estime que 2 millions d'enfants dans le monde sont victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Le tourisme international est le secteur où cette activité abominable peut faire l'objet d'une lutte efficace.
- Dans un rapport récent, l'OIT estime possible que quelque 9 millions de travailleurs du secteur mondial de l'hôtellerie et du tourisme aient perdu leur emploi par suite des événements du 11 septembre et de la récession économique de 2001-2002.

## *Le rôle de l'OIT*

Les experts en hôtellerie, restauration et tourisme du service des activités sectorielles de l'OIT encouragent le travail décent dans ce secteur en aidant les membres de l'OIT à élaborer des politiques et programmes appropriés. En avril 2001, l'OIT a tenu une Réunion tripartite sur la mise en valeur des ressources humaines, de l'emploi et de la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, regroupant des représentants de gouvernements et d'organisations d'employeurs et de travailleurs. A l'issue de cette réunion, les participants ont adopté plusieurs propositions d'action destinées aux gouvernements et aux organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des résolutions portant sur les sujets suivants:

- mesures à prendre afin de promouvoir l'emploi dans le secteur durant la basse saison, y compris des programmes de vacances pour personnes âgées;
- amélioration de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes;
- santé et sécurité au travail.

## *Conventions et recommandations pertinentes de l'OIT*

Convention n° 172 sur les conditions de travail (hôtels et restaurants)

Recommandation n° 179 sur les conditions de travail (hôtels et restaurants)

Bureau international du Travail  
4, route des Morillons  
CH-1211 Genève 22  
Suisse  
Tél. 41 22 799 7912  
Fax 41 22 799 8577  
<http://www.ilo.org/communication>

